

# - COMMUNIQUÉ -

**La FNAUT Provence Alpes Côte d'Azur ne comprend pas les projets routiers envisagés sur des voies ferrées provençales existantes : Aix centre à bassin des MILLES, et HYÈRES à l'aéroport de TOULON-HYÈRES.**

Ces projets routiers sont complexes, nécessitent des rajouts ou élargissements de plateforme, de remblais, de ponts, le tout pour obtenir une file d'autobus à un seul sens de circulation pour un investissement élevé et incertain, voire avec expropriations... et le temps passe.

La FNAUT Provence Alpes Côte d'Azur ne comprend pas pourquoi ces infrastructures ne sont pas aménagées comme les autres du même type en France : par le simple usage de la voie ferrée, existante ou à rénover. Toutes les réalisations énumérées ci-dessous ont été réalisées en moins de 18 mois, simplement, et démontrent chaque jour leurs capacités de transport, leurs fiabilités, leurs exploitations économiques :

- L'ancien chemin de fer Issy Plaine à Puteaux => le Tramway T2 Pont de Bezon à Porte de Versailles par la Défense
- L'ancien chemin de fer de l'Est de Lyon => le Tramway Rhôneexpress Lyon Part-Dieu à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
- L'ancien chemin de fer des Coquetiers à Paris => le Tramway T4 de Aulnay sous Bois à Bondy
- La voie ferrée menacée Nantes à Châteaubriant => le TramTrain ligne T1 de Nantes

Devant les problèmes immenses d'accès au bassin des Milles à Aix en Provence décriés par les pendulaires mais aussi par les chefs d'entreprises du secteur eux-mêmes, de même pour l'accès à l'aéroport de Toulon Hyères, et devant les tergiversations qui perdurent avec des projets routiers chers, peu éprouvés, et à ce jour toujours pas finalisés, nous proposons que soient exploitées ces infrastructures ferroviaires de la manière la plus simple, la moins chère et **la plus rapide à mettre en place : utiliser les rails**. Simple tram-train d'Aix centre au bassin des Milles sur la voie neuve existante, simple prolongation des TER Marseille Hyères vers l'aéroport sur la voie à rénover. A l'image des exemples concrets indiqués ci-dessus : 18 mois pour être fonctionnel.

Fait à Marseille le 15 mars 2025.

Le Président



Philippe CRETIN